

Rapport sur la capacité d'hébergement 2025

Sur cette page

Remerciements

Introduction

Source et utilisation des données

Portée des données

Principales constatations

Aperçu national : Capacité des refuges d'urgence au Canada, 2016 à 2025

Capacité des refuges d'urgence au Canada, par province ou territoire

Capacité des refuges d'urgence par tranche de 10 000 habitants, 2023 à 2025

Capacité des refuges d'urgence par taille de collectivité, 2025

Capacité des refuges d'urgence par clientèle desservie au Canada, 2016 à 2025

Capacité des refuges d'urgence par clientèle desservie, par province ou territoire, 2025

Annexe A : Capacité des logements de transition, par province ou territoire, 2016 à 2025

Annexe B : Capacité des logements de transition par clientèle desservie, par province ou territoire, 2025

Annexe C : Capacité des refuges pour victimes de violence familiale, par province ou territoire, 2016 à 2025

Annexe D : Capacité des refuges pour victimes de violence familiale, par province ou territoire, 2020 à 2025

Conclusion

Pour en savoir plus

Références

Annexe A : Glossaire

Remerciements

Nous tenons à remercier les fournisseurs de services et les collectivités d'un peu partout au Canada, Centraide Canada et le réseau de service 2-1-1 pour leur collaboration annuelle et continue à l'élaboration de la Liste nationale des fournisseurs de services. Leur soutien est essentiel pour améliorer notre compréhension de l'itinérance au Canada.

Introduction

Le Rapport sur la capacité d'hébergement est un compte rendu descriptif annuel des statistiques sur la capacité des refuges d'urgence pour personnes en situation d'itinérance au Canada. Il fournit des renseignements sur le nombre de refuges d'urgence et de lits permanents par province ou territoire, la clientèle desservie et les tendances relatives à la capacité des refuges de 2016 à 2025. Il présente également une comparaison entre le nombre de lits disponibles et la population estimée, ainsi que la répartition des refuges et des lits en fonction de la taille de la collectivité. Les statistiques annuelles sur les logements de transition et les refuges pour victimes de violence familiale figurent aux annexes A à D.

En plus du Rapport sur la capacité d'hébergement, les statistiques sur la capacité des refuges d'urgence, des logements de transition et des refuges pour victimes de violence familiale à l'échelle des subdivisions de recensement sont publiées sur le site Web de Statistique Canada sous forme de tableau personnalisable et sur le site Web du Gouvernement ouvert sous forme d'ensemble de données. Elles fournissent des sources d'information détaillées et accessibles sur la situation des refuges à diverses échelles géographiques (de 2016 à 2025).

Source et utilisation des données

Les statistiques sur la capacité des refuges sont tirées de la Liste nationale des fournisseurs de services, un ensemble annuel de données détaillées sur les services permanents de refuge pour les personnes en situation d'itinérance au Canada. La liste inclut des données sur la capacité en lits, l'emplacement et la clientèle des refuges. La liste des services d'urgence et de transition de 2025¹, qui comprend le nom des programmes et des adresses, est disponible sur le site Web du Gouvernement ouvert.

Tenue et régulièrement mise à jour par Logement, Infrastructures et Collectivités Canada (LICC), la Liste nationale des fournisseurs de services est essentielle à la compréhension de l'itinérance et à la lutte contre l'itinérance. Les mises à jour annuelles sont le fruit d'une collaboration fondée sur les données transmises par les fournisseurs de services, les collectivités et divers partenaires. À facettes multiples, les données sont recueillies au moyen d'une combinaison de méthodes de recherche primaires et secondaires, ainsi qu'au moyen d'initiatives de diffusion des données réalisées en collaboration avec les provinces et les territoires qui utilisent le Système d'information sur les personnes et les familles sans abri ou des systèmes administratifs comparables pour le suivi des données sur l'itinérance. Les données de la Liste nationale des fournisseurs de services sont utilisées non seulement pour faire état des changements relatifs à la capacité nationale, mais aussi pour estimer l'utilisation des refuges² et l'itinérance chronique³. Les données complètes sur la capacité des refuges de la Liste nationale des fournisseurs de services sont disponibles à partir de 2016.

¹ [Liste nationale des fournisseurs de services – Portail du gouvernement ouvert 2025 \(canada.ca\)](#)

² [Aperçu des données sur l'itinérance : Le point sur l'Étude nationale sur les refuges 2024](#). L'Étude nationale sur les refuges est une analyse nationale fondée sur des données recueillies auprès de refuges d'urgence pour estimer le nombre de personnes utilisant les refuges chaque année et décrire leurs caractéristiques démographiques.

³ [Instantané de données sur l'itinérance : Analyse de l'itinérance chronique parmi les personnes utilisant des refuges au Canada de 2017 à 2024](#). Les méthodes de calcul utilisées pour l'indicateur national de l'itinérance chronique reposent sur les données des collectivités ayant une couverture complète de leur système de refuge d'urgence permanent pendant trois années consécutives, y compris des estimations annuelles de l'utilisation des refuges à l'échelle du pays provenant de l'Étude nationale sur les refuges.

Portée des données

Les données de 2025 reflètent la capacité des refuges d'urgence en date de décembre 2025. Elles tiennent compte des refuges qui répondent aux critères suivants :

- ouverts à l'année et offrent des lits d'urgence sans frais pour le client;
- ouverts à la fin de l'exercice (31 décembre 2025).

Les logements de transition et les refuges pour victimes de violence familiale dont il est question dans le présent rapport doivent également être ouverts toute l'année et en date du 31 décembre 2025. Généralement offerts gratuitement aux clients, ils sont tout de même pris en compte si leurs frais ne sont pas liés à un contrat de location.

Certains services de refuge ne sont pas inclus dans l'analyse, car ils ne sont peut-être pas opérationnels toute l'année, les données sont peut-être incomplètes ou ils ne ciblent pas directement les personnes en situation d'itinérance. Les voici :

- les refuges d'urgence temporaires, dont les refuges d'urgence en cas d'intempéries et les chambres d'hôtel ou les bons d'hébergement fournis en tant que refuges;
- les logements supervisés;
- les refuges pour immigrants et réfugiés;
- les services correctionnels.

Classification des refuges de Logement, Infrastructures et Collectivités Canada

Les refuges qui fournissent des services pour un même organisme-cadre, mais à des populations ou des genres cibles différents, même s'ils sont situés à la même adresse, sont répertoriés comme des refuges distincts. De plus, les refuges qui offrent des services différents au même endroit, comme des services d'urgence et des lits de transition, sont également comptés séparément.

Limites des données

Les nouvelles données proviennent non seulement des nouveaux services opérationnels, mais également des services existants qui ont récemment été ajoutés à la Liste nationale des fournisseurs de services. Au moment de mettre à jour l'information sur la capacité d'hébergement des refuges d'urgence, des logements de transition et des refuges pour victimes de violence familiale, LICC envisage d'inclure un service seulement s'il relève du secteur des services aux personnes en situation d'itinérance et s'il s'inscrit dans la portée décrite ci-dessus. Les changements dans le nombre de refuges et de lits sont le résultat de divers changements apportés au système des refuges en moins d'un an, y compris l'ouverture et la fermeture de refuges.

Principales constatations

Le système canadien de prise en charge des personnes en situation d'itinérance a continué de se développer en 2025, pour atteindre 23 483 répartis dans 608 refuges d'urgence. Bien que la capacité ait continué d'augmenter, le rythme de cette expansion a ralenti par rapport aux hausses rapides observées à la suite de la pandémie de

COVID-19, ce qui suggère que le secteur commence à se stabiliser à des niveaux bien supérieurs à ceux enregistrés avant 2020. Des augmentations de capacité ont également été observées dans les logements de transition et les refuges pour victimes de violences conjugales, reflétant la poursuite des investissements dans l'ensemble du continuum de soutien au logement. Ces augmentations ont renforcé la capacité du Canada à venir en aide aux personnes en situation d'itinérance grâce à des services d'urgence à court terme, ainsi qu'à des aides à plus long terme visant à faciliter la transition vers un logement permanent.



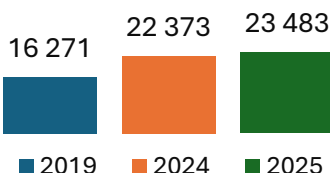
23 483

Lits d'urgence permanents dans **608** refuges

▲ de **4,9 %** par rapport à 2024

Une vision d'ensemble : la croissance se stabilise, elle ne stagne pas

La capacité des refuges s'est rapidement accrue durant la pandémie. En 2025, elle a continué de croître, maintenant à un rythme plus stable et plus durable, ajoutant environ 1 100 lits au cours de l'année.



Lits par habitant

Par tranche de 10 000 habitants, en hausse par rapport à 2024.

5,4 → 5,6

Une légère augmentation de la couverture par personne à l'échelle nationale.

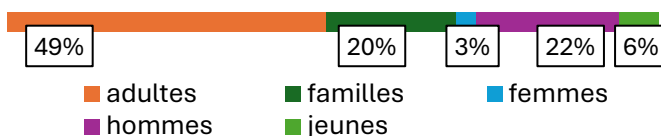
Capacité régionale

La plupart des provinces et des territoires ont ajouté des lits cette année, mais en nombre différent : d'aucun changement à plus de 50 %.

- La **Nouvelle-Écosse** et le **Yukon** ont connu les hausses de capacité les plus importantes, compte tenu d'une croissance de plus 50 % par rapport à 2024.
- L'**Île-du-Prince-Édouard** est restée stable, le nombre de lits n'ayant pas changé.
- L'**Ontario** et les **Territoires du Nord-Ouest** ont enregistré de légères baisses, chacune inférieure à 2 %

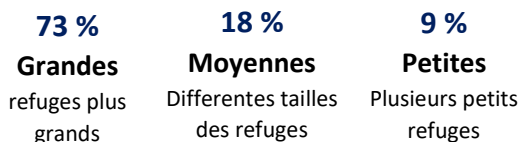
Populations desservies

Les lits dans les refuges sont répartis entre différents groupes de clientèle, allant des refuges généraux pour adultes aux places réservées aux familles et aux jeunes.



Où sont les lits?

Les grandes villes détiennent la majeure partie de la capacité. Les grandes collectivités ont moins de refuges, mais plus grands. Les petites et moyennes collectivités comptent plutôt sur un plus grand nombre de petits refuges.



Croissance du nombre d'options à long terme

Au-delà des refuges d'urgence, deux secteurs connexes ont poursuivi leur expansion en 2025 :

+7,4 % de lits dans des logements de transition : plus de lits à moyen et à long terme, car le système tend vers des solutions à long terme.

+6,3 % de lits dans les refuges pour victimes de violence familiale : poursuite d'une tendance constante de croissance dans ce secteur.

Alt : En 2025, il y avait 23 483 lits d'urgence permanents dans 608 refuges d'urgence à travers le Canada, ce qui représente une augmentation de 4,9 % de la capacité par rapport à 2024. Cela représente une stabilisation de la croissance par rapport aux fluctuations marquées observées pendant la pandémie de COVID-19, où le nombre de lits était passé de 16 271 en 2019 à 22 372 en 2024. Le nombre de lits par habitant est passé de 5,4 à 5,6 en 2025. Les variations de capacité par province et territoire ont été de magnitude variable : certaines n'ont enregistré aucun changement, tandis que d'autres ont vu leur capacité augmenter de plus de 50 %. Près de la moitié de tous les lits en 2025 étaient destinés à la population adulte en général (49 %), tandis que 30 % étaient destinés aux familles, 22 % aux hommes adultes, 3 % aux femmes adultes et 6 % aux jeunes. La plupart des lits se trouvaient dans les grandes collectivités (73 %), suivies des collectivités moyennes (18 %) et des petites collectivités (9 %). Les grandes collectivités ont tendance à disposer de refuges moins nombreux mais plus grands, tandis que les collectivités moyennes et petites comptent plusieurs refuges, mais de capacité moindre. La capacité d'accueil des logements de transition a augmenté de 7,4 %, et celle des refuges pour victimes de violences conjugales de 6,3 %.

Aperçu national : Capacité des refuges d'urgence au Canada, de 2016 à 2025

En 2025, il y avait 23 483 lits dans 608 refuges d'urgence permanents situés un peu partout au Canada. Il s'agit d'une augmentation de 4,9 % par rapport aux 22 379 lits d'urgence disponibles en 2024 et d'une augmentation de 3,6 % du nombre de refuges.

La capacité des refuges d'urgence permanents est demeurée stable de 2016 à février 2020 (figure 1). Les changements plus prononcés de 2020 à 2022 découlent en grande partie des répercussions de la pandémie de COVID-19 : la capacité totale a diminué, passant à 11 214 en août 2020. De décembre 2021 à décembre 2022, la capacité des refuges s'est rétablie complètement, le nombre de lits d'urgence ayant augmenté de 21,6 % (+3 282) et de 13 % (+2 397) de 2022 à décembre 2023. L'augmentation du nombre de lits de 2023 à 2024 (+1 515), puis de 2024 à 2025 (+1 104), s'inscrit dans une tendance à la baisse des augmentations d'une année à une autre, ce qui laisse entendre une stabilisation. Même si le nombre de lits ajoutés chaque année se stabilise, cela montre tout de même un secteur qui a connu une expansion considérable pour répondre à la demande, au-delà des niveaux d'avant la pandémie.

Les refuges d'urgence permanents peuvent par ailleurs avoir des lits « excédentaires » pour répondre à la demande immédiate. Parmi les refuges qui ont indiqué avoir les places en question (275 sur 608), il y a en moyenne 18 lits disponibles à cette fin. Les places peuvent être des lits, mais aussi des matelas ou des lits pliants, selon l'espace disponible.

Figure 1. Nombre de lits et de refuges d'urgence au Canada de 2016 à 2025

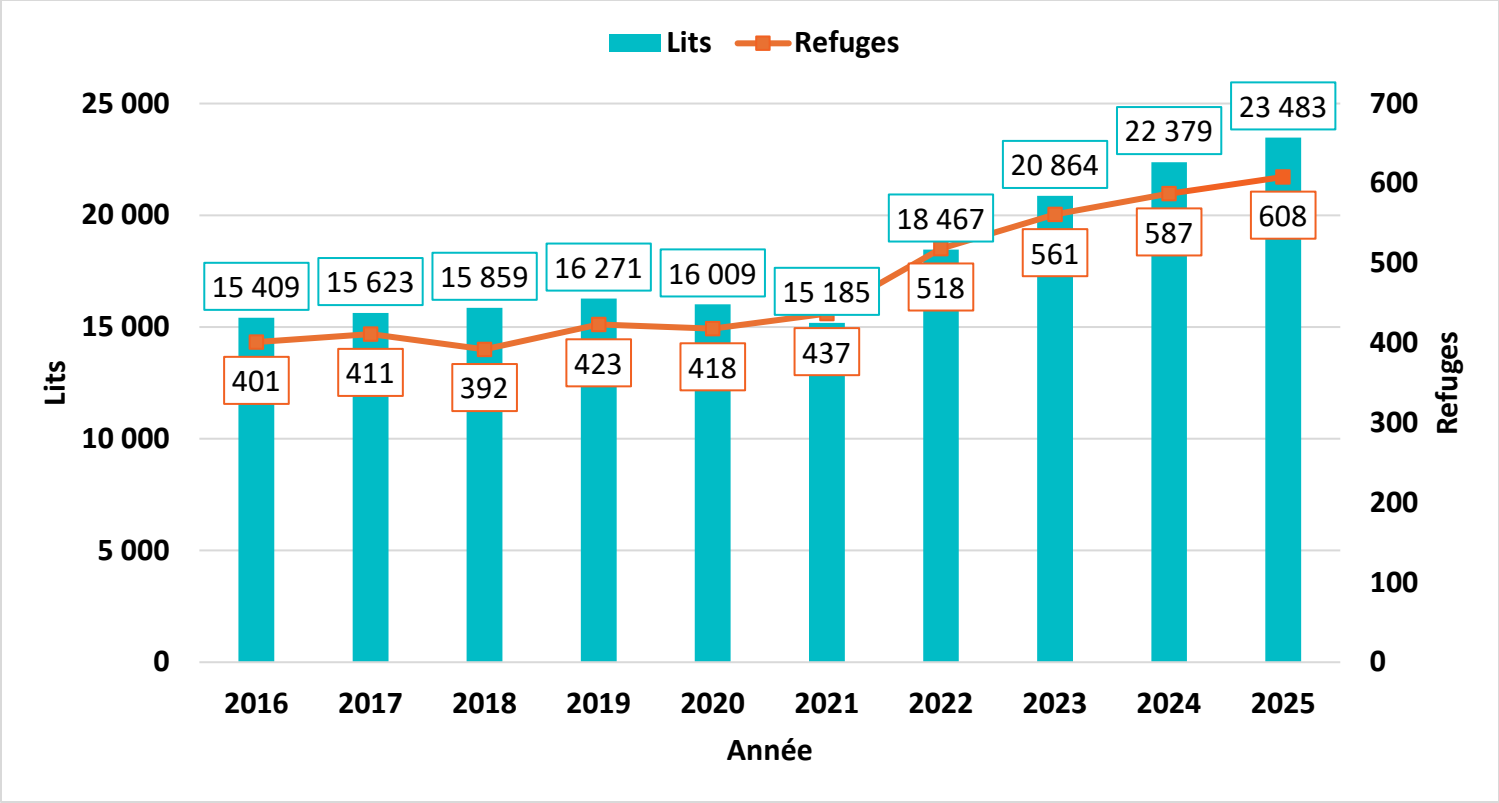


Figure 1 – Version textuelle

Année	Lits	Refuges
2016	15 409	401
2017	15 623	411
2018	15 859	392
2019	16 271	423
2020	16 009	418
2021	15 185	437
2022	18 467	518
2023	20 864	561
2024	22 379	587
2025	23 483	608

Capacité des refuges d’urgence au Canada, par province ou territoire

Des augmentations notables du nombre de lits d’urgence ont été observées dans diverses provinces et divers territoires en 2025. La capacité a augmenté chaque année depuis 2022 en Alberta, à Terre-Neuve-et-Labrador et en Colombie-Britannique, alors que d’autres régions ont connu des fluctuations dans le secteur.

La situation des refuges dans les provinces atlantiques a pris beaucoup d’ampleur dans les dernières années. À Terre-Neuve-et-Labrador, la capacité de St. John’s a augmenté de plus de 30 lits. L’augmentation de la capacité en Nouvelle-Écosse a été substantielle, triplant presque à la fin de 2025 par rapport à 2022. En 2025, Dartmouth a

ajouté plus de 80 lits; Halifax, plus de 100; et Sydney, plus de 30. Au Nouveau-Brunswick, Fredericton et Moncton ont connu une augmentation de plus de 30 lits, alors que le nombre de lits à Saint John a diminué de plus de 50. Aucun changement n'a été observé à l'Île-du-Prince-Édouard en 2025, ce qui est une stabilisation du nombre de lits par rapport à 2023.

Au Québec, une augmentation de la capacité a été observée à Montréal (200 lits) et à Gatineau (40 lits), alors que, à Québec, il y a eu une légère diminution de plus de 20 lits. Un faible changement a été observé dans l'ensemble de l'Ontario par rapport à 2024, mais compte tenu de fluctuations notables dans diverses collectivités. Le nombre de lits à Ottawa a diminué de plus de 100; à Brantford, de plus de 40; et à Windsor, de plus de 80. Il y a eu une augmentation de plus de 50 lits à London, à Hamilton et à Newmarket; et de plus de 100 lits à Kingston et à Toronto. L'Ontario et le Québec ont tous deux connu leur augmentation la plus importante de 2021 à 2022 (en réponse aux besoins liés à la pandémie), qui a été suivie par une croissance graduelle au cours des dernières années.

La capacité des refuges au Manitoba est demeurée stable en 2025, malgré une légère augmentation de 29 lits à Brandon. La Saskatchewan a connu un rétablissement global de sa capacité après des diminutions notables en 2024. À Prince Albert, plus de 70 lits ont été ajoutés; et à Saskatoon, plus de 30, alors que, à Regina, il y a eu une diminution de plus de 40 lits. En Alberta, la capacité des refuges a retrouvé en 2024 son niveau d'avant la pandémie. En 2025, les changements à Calgary et à Edmonton ont été modestes, alors que, à Lethbridge, il y a eu une augmentation de plus de 100 lits. À Red Deer, il y a eu une diminution de plus de 70 lits.

En Colombie-Britannique, le nombre de lits et de refuges a presque doublé depuis 2019. En 2025, Kamloops a ajouté 103 lits; Victoria, plus de 80; et Surrey, plus de 40, alors que le nombre de lits à Vancouver a diminué de plus de 100. Dans le Nord du Canada, la capacité a augmenté au Yukon et au Nunavut. Deux nouveaux refuges ont ouvert leurs portes au Nunavut, et la capacité en lits au Yukon a presque doublé, passant de 36 à 65, même si aucun nouveau refuge n'a été établi dans le territoire depuis 2018. Les Territoires du Nord-Ouest ont vu leur capacité diminuer deux années de suite; et aucun nouveau refuge n'a été établi depuis 2018.

Figure 2 : Nombre de lits dans les refuges d'urgence par province ou territoire en 2025 et changements en pourcentage par rapport à 2024

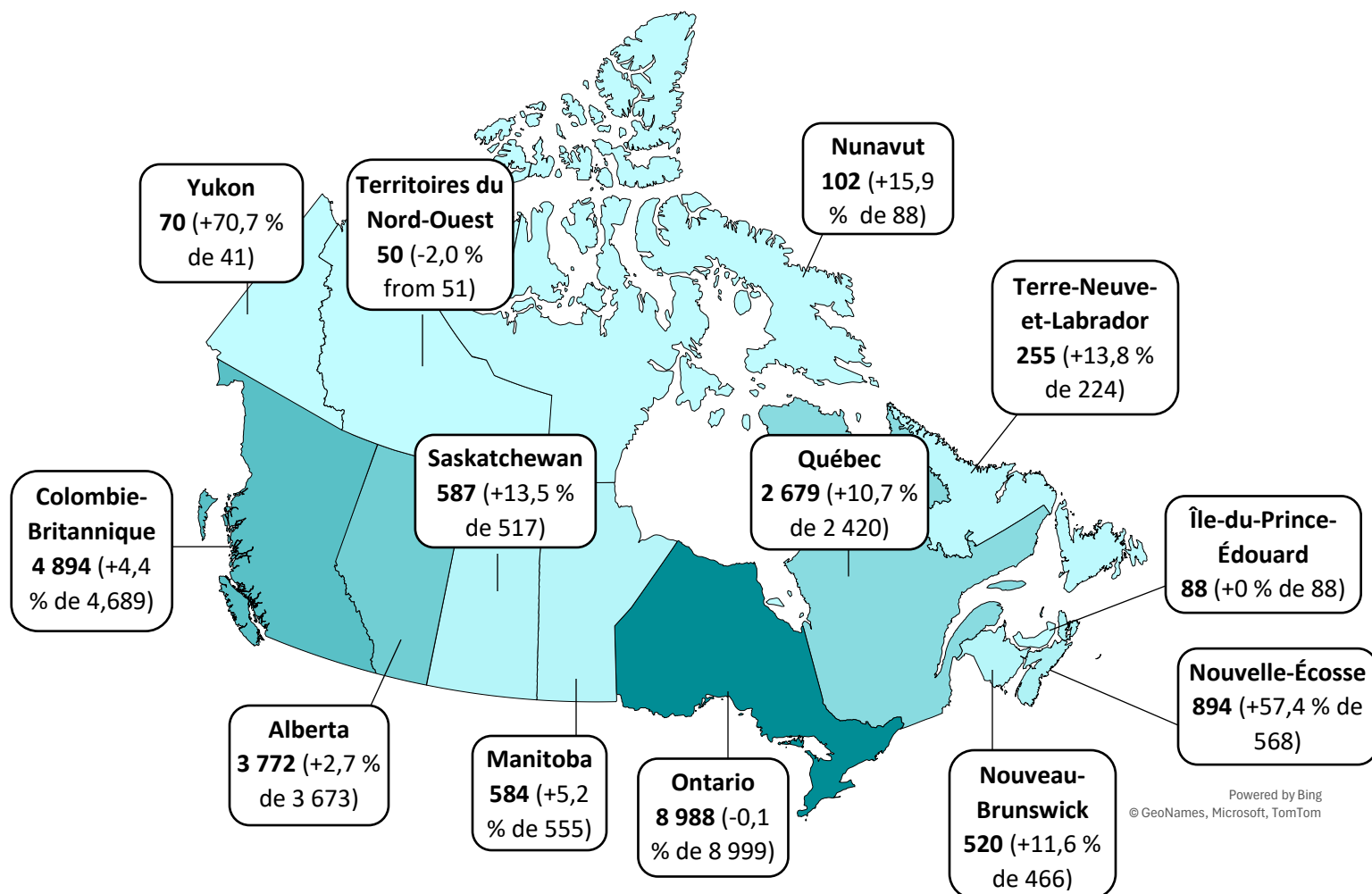


Figure 2 – Version textuelle

Province ou territoire	Lits en 2024	Lits en 2025	Variation en pourcentage
Terre-Neuve-et-Labrador	224	255	13,8 %
Île-du-Prince-Édouard	88	88	0 %
Nouvelle-Écosse	568	894	57,4 %
Nouveau-Brunswick	466	520	11,6 %
Québec	2 420	2 679	10,7 %
Ontario	8 999	8 988	-0,1 %
Manitoba	555	584	5,2 %
Saskatchewan	517	587	13,5 %
Alberta	3 673	3 772	2,7 %
Colombie-Britannique	4 689	4 894	4,4 %
Yukon	41	70	70,7 %
Territoires du Nord-Ouest	51	50	-2 %
Nunavut	88	102	15,9 %

Tableau 1 : Nombre de lits d'urgence par province ou territoire, et variation en pourcentage par rapport à l'année précédente, de 2016 à 2025

Province ou territoire	2016	2017 (variation en % par rapport à 2016)	2018 (variation en % par rapport à 2017)	2019 (variation en % par rapport à 2018)	2020 (variation en % par rapport à 2019)	2021 (variation en % par rapport à 2020)	2022 (variation en % par rapport à 2021)	2023 (variation en % par rapport à 2022)	2024 (variation en % par rapport à 2023)	2025 (variation en % par rapport à 2024)
Terre-Neuve-et-Labrador	53	61 (+15 %)	67 (+10 %)	146 (+118 %)	125 (-14 %)	118 (-6 %)	158 (+34 %)	215 (+36 %)	224 (+4 %)	255 (+13,8 %)
Île-du-Prince-Édouard	7	7 (0 %)	7 (0 %)	7 (0 %)	18 (+157 %)	26 (+44 %)	24 (-8 %)	85 (+254 %)	88 (+4 %)	88 (+0 %)
Nouvelle-Écosse	208	217 (+4 %)	220 (+1 %)	225 (+2 %)	243 (+8 %)	230 (-5 %)	295 (+28 %)	698 (+137 %)	568 (-19 %)	894 (+57,4 %)
Nouveau-Brunswick	150	148 (-1 %)	157 (+6 %)	180 (+15 %)	253 (+41 %)	323 (+28 %)	254 (-21 %)	307 (+21 %)	466 (+52 %)	520 (+11,6 %)
Québec	1 948	1 934 (-1 %)	1 757 (-9 %)	1 901 (+8 %)	1 658 (-13 %)	2 009 (+21 %)	2 608 (+30 %)	2 735 (+5 %)	2 420 (-12 %)	2 679 (+10,7 %)
Ontario	6 622	6 764 (+2 %)	6 898 (+2 %)	7 175 (+4 %)	7 351 (+2 %)	6 793 (-8 %)	7 767 (+14 %)	8 539 (+10 %)	8 999 (+5 %)	8 988 (-0,1 %)
Manitoba	661	661 (0 %)	650 (-2 %)	403 (-38 %)	436 (+8 %)	484 (+11 %)	608 (+26 %)	608 (0 %)	555 (-9 %)	584 (+5,2 %)
Saskatchewan	439	443 (+1 %)	476 (+7 %)	483 (+1 %)	407 (-16 %)	329 (-19 %)	501 (+52 %)	608 (+21 %)	517 (-15 %)	587 (+13,5 %)
Alberta	3 182	3 182 (0 %)	3 304 (+4 %)	3 258 (-1 %)	2 784 (-15 %)	2 254 (-19 %)	2 758 (+22 %)	2 878 (+4 %)	3 673 (+28 %)	3 772 (+2,7 %)
Colombie-Britannique	2 019	2 069 (+2 %)	2 170 (+5 %)	2 336 (+8 %)	2 534 (+8 %)	2 456 (-3 %)	3 296 (+34 %)	3 991 (+21 %)	4 689 (+17 %)	4 894 (+4,4 %)
Yukon	27	27 (0 %)	27 (0 %)	39 (+44 %)	59 (+51 %)	39 (-34 %)	40 (+3 %)	40 (0 %)	41 (+3 %)	70 (+70,7 %)
Territoires du Nord-Ouest	100	76 (-24 %)	82 (+8 %)	82 (0 %)	88 (+7 %)	65 (-26 %)	65 (0 %)	67 (+3 %)	51 (-24 %)	50 (-2,0 %)
Nunavut	34	34 (0 %)	44 (+29 %)	36 (-18 %)	53 (+47 %)	59 (+11 %)	93 (+58 %)	93 (0 %)	88 (-5 %)	102 (+15,9 %)
Canada	15 409	15 623 (+1 %)	15 859 (+2 %)	16 271 (+3 %)	16 009 (-2 %)	15 185 (-5 %)	18 467 (+22 %)	20 864 (+13 %)	22 379 (+7 %)	23 483 (+4,9 %)

Tableau 2 : Nombre de refuges d'urgence par province ou territoire, et variation en pourcentage par rapport à l'année précédente, 2016 à 2025

[illegible]

Nunavut	2	2 (0 %)	2 (0 %)	2 (0 %)	3 (+50 %)	3 (0 %)	6 (+100 %)	6 (0 %)	6 (0 %)	8 (+33,3 %)
Canada	401	411 (+2 %)	392 (-5 %)	423 (+8 %)	418 (-1 %)	437 (+5 %)	518 (+19 %)	561 (8 %)	587 (+5 %)	608 (+3,6 %)

Capacité des refuges d’urgence par tranche de 10 000 habitants, 2023 à 2025

Le taux de capacité en lits par habitant sert d’indicateur de la disponibilité des refuges et de la demande relative. Le taux peut varier d’une année à une autre en fonction des fluctuations de la population totale et du nombre de lits. La figure 3 présente le nombre de lits dans les refuges d’urgence par tranche de 10 000 habitants (mesuré à l’aide des estimations de la population au quatrième trimestre d’une année donnée) par province ou territoire.

Le taux par habitant de lits dans les refuges d’urgence par tranche de 10 000 personnes au Canada en 2025 était de 5,6, soit une augmentation de 3,7 % par rapport à 2024. Les estimations trimestrielles (Statistique Canada, 2026) indiquent une augmentation de 0,2 % de la population totale du quatrième trimestre de 2024 au quatrième trimestre de 2025 au pays. Conjuguée à une augmentation de 4,9 % du nombre total de lits, l’évolution signifie une tendance à la hausse de la demande à l’échelle nationale chaque année, malgré la croissance de la population.

Bien qu’il y ait eu une augmentation globale du taux national par habitant, les taux provinciaux et territoriaux mettent en évidence les différences de disponibilité des lits par rapport à leur population. Cinq provinces ou territoires ont vu leur taux par habitant se rétablir par rapport aux niveaux de 2023, après une légère réduction en 2024. Quatre provinces ou territoires ont vu leur taux augmenter de façon constante depuis 2024. Les augmentations les plus marquées depuis 2024 ont été observées en Nouvelle-Écosse, au Nunavut et au Yukon.

Figure 3 : Nombre de lits dans les refuges d’urgence par tranche de 10 000 habitants par province ou territoire de 2023 à 2025

Province ou territoire

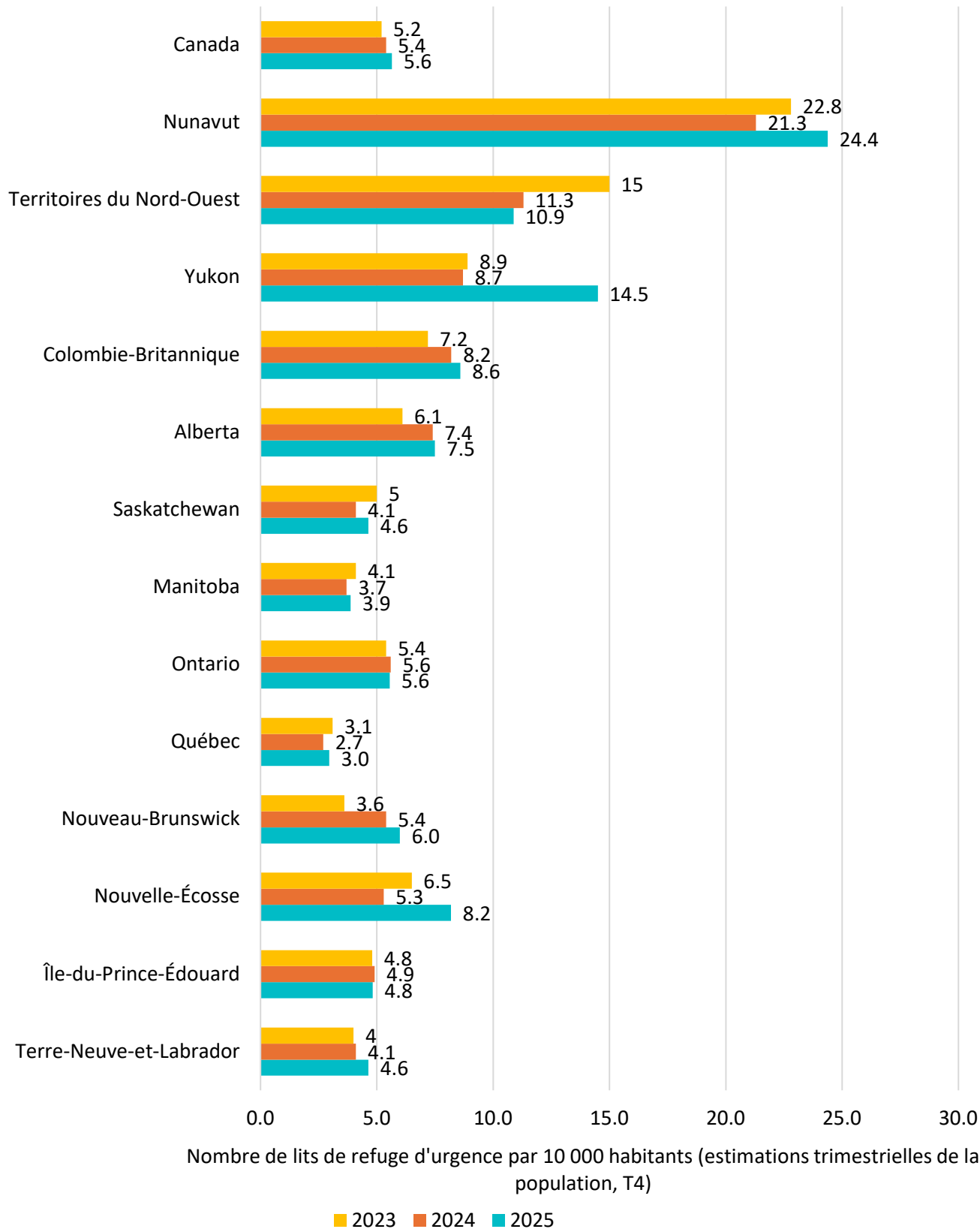


Figure 3 – Version textuelle

Province ou territoire	2023 (avec estimations démographiques au quatrième trimestre de 2023)	2024 (avec estimations démographiques au quatrième trimestre de 2024)	2025 (avec estimations démographiques au quatrième trimestre de 2025)
Terre-Neuve-et-Labrador	4	4,1	4,6
Île-du-Prince-Édouard	4,8	4,9	4,8
Nouvelle-Écosse	6,5	5,3	8,2
Nouveau-Brunswick	3,6	5,4	6
Québec	3,1	2,7	3
Ontario	5,4	5,6	5,6
Manitoba	4,1	3,7	3,9
Saskatchewan	5	4,1	4,6
Alberta	6,1	7,4	7,5
Colombie-Britannique	7,2	8,2	8,6
Yukon	8,9	8,7	14,5
Territoires du Nord-Ouest	15	11,3	10,9
Nunavut	22,8	21,3	24,4
Canada	5,2	5,4	5,6

Capacité des refuges d’urgence par taille de collectivité, 2025

À l’échelle du Canada, il y avait 200 centres de population⁴ ayant au moins un refuge d’urgence permanent. Parmi les collectivités en question, 24 % étaient grandes (100 000 habitants ou plus); 30 %, moyennes (30 000 à 99 000 habitants); et 46 %, petites (1 000 à 29 000 habitants). Sur l’ensemble des lits offerts dans les refuges d’urgence au Canada, 73,4 % se trouvaient dans une grande collectivité; 17,8 %, dans une collectivité moyenne; et 8,7 %, dans une petite collectivité. Une répartition semblable a été observée en 2024, la proportion de lits dans les collectivités moyennes affichant une augmentation graduelle par rapport aux années précédentes. La proportion de refuges pour chaque type de collectivité est demeurée semblable à celle de 2024. La comparaison entre la répartition des lits entre chaque type de collectivité et la répartition des refuges montre que les grands centres urbains ont tendance à disposer de refuges plus grands et plus nombreux.

Figure 4 : Répartition des refuges d’urgence et des lits permanents par taille de collectivité, 2025

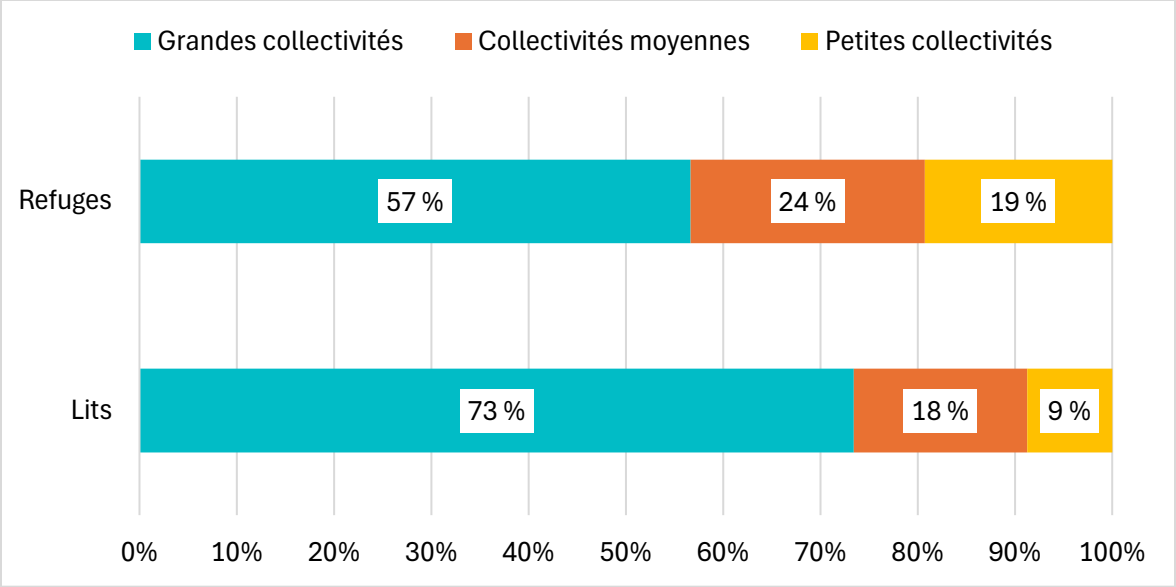


Figure 4 – Version textuelle

Répartition des refuges d'urgence et des lits par taille de collectivité, 2025	Pourcentage de tous les lits	Pourcentage de tous les refuges
Grandes collectivités	73,4 %	56,7 %
Collectivités moyennes	17,8 %	24,1 %
Petites collectivités	8,7 %	19,3 %

Dans les collectivités de toutes tailles, la croissance d’une année à une autre a continué de se stabiliser. Des variations moins importantes ont été observées relativement au nombre de lits de 2024 à 2025 que par rapport à la période allant de 2023 à 2024. Cela est conforme avec la tendance générale à la croissance de la capacité, qui s’est stabilisée après des augmentations marquées durant la pandémie.

Figure 5 : Nombre de lits d’urgence par taille de collectivité; et augmentations de 2023 à 2025

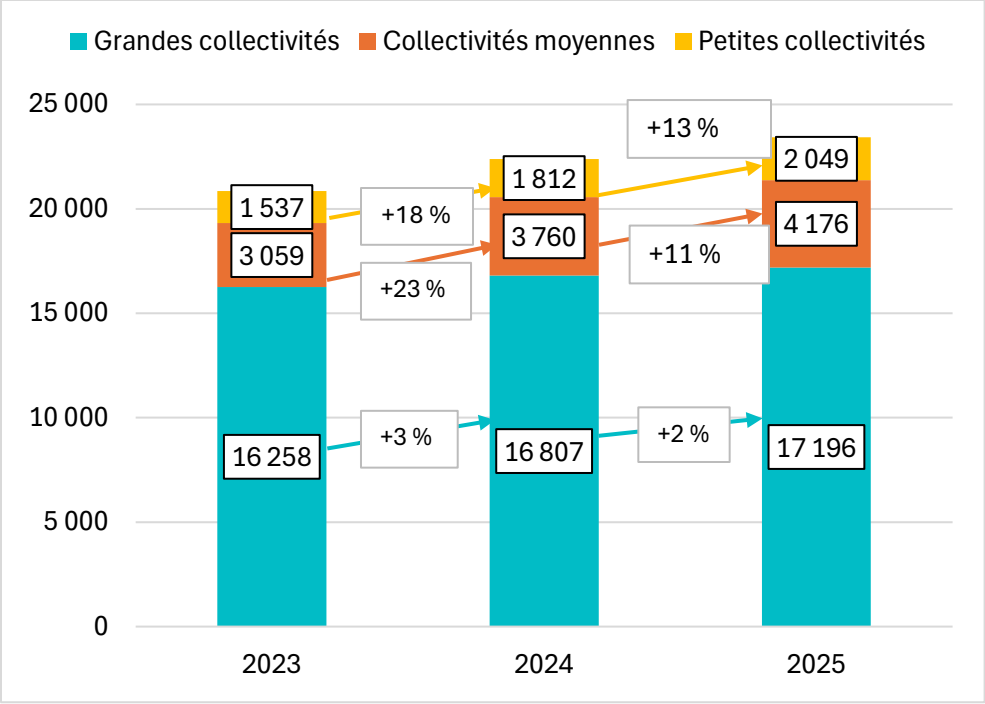


Figure 5 – Version textuelle

Nombre de lits par taille de collectivité	2023	Variation en pourcentage, de 2023 à 2024	2024	Variation en pourcentage, de 2024 à 2025	2025
Grandes collectivités	16 258	3 %	16 807	2 %	17 196
Collectivités moyennes	3 059	23 %	3 760	11 %	4 176
Petites collectivités	1 537	18 %	1 812	13 %	2 049

⁴ Les changements d’une année à une autre du nombre de lits présentés dans le rapport sont fondés sur les données sur les centres de population tirées du recensement de 2021. Les collectivités sont classées en tant que grandes, moyennes ou petites en fonction de leur population en 2021. À compter de 2022, elles appartiennent à la même catégorie jusqu’à ce que de nouvelles données sur les centres de population soient disponibles, de sorte que les comparaisons entre la répartition des lits de 2023, 2024 et 2025 seront basées sur le même bassin de collectivités.

Capacité des refuges d’urgence par clientèle desservie au Canada, 2016 à 2025

Au Canada, les lits d’urgence sont classés par catégories, en fonction de la clientèle qu’ils desservent : population adulte mixte (tous les genres), hommes, femmes, familles ou jeunes. Les changements d’une année à une autre par province ou territoire reflètent l’ajout ou la fermeture de certains services, mais aussi la recatégorisation de services en fonction de la manière dont ils désignent leur clientèle.

- En 2025, les lits desservant une population adulte mixte (tous les genres) comptaient pour 49 % des lits, soit une hausse par rapport à 47 % en 2024. Les lits pour la population adulte mixte ont augmenté de

924 lits, ce qui demeure le groupe le plus important. Dans l'ensemble du Canada, de nombreux fournisseurs de services qui ont une capacité de lits pour la population adulte mixte ne disposent pas d'un nombre précis de lits réservés aux femmes ou aux hommes, mais offrent les lits selon la demande.

- Les lits réservés aux hommes comptaient pour 22 %; alors que ceux réservés aux femmes, 3 % des lits d'urgence (par rapport à 9 % en 2024). La différence découle du fait que les responsables notent s'ils acceptent aussi des enfants dans l'établissement, ce qui placerait la clientèle en question dans la catégorie « Familles », et non pas dans la catégorie « Population adulte mixte ». En 2025, plus de 2 000 des lits pour familles étaient destinés aux femmes et à leurs enfants, les autres lits étant offerts aux familles de tous les genres. En 2025, le nombre de lits pour familles (20 % des lits) a augmenté de 1 406, alors que le nombre de lits pour femmes a connu une baisse correspondante de 1 307, ce qui reflète la mise à jour des descriptions des fournisseurs de services de leur clientèle et l'ajout de nouveaux refuges familiaux.
- Les lits desservant les jeunes comptaient pour 6 % des lits en 2025 et 7 % en 2024, ce qui continue de refléter la tendance de demande faible, mais stable de lits de la clientèle en question. La tendance est attribuable en partie aux efforts du secteur des services aux jeunes en matière de prévention et de détournement des refuges.
- Dans le cadre de la collecte des données, il a également été demandé aux responsables de refuge de préciser si leur établissement était ouvert aux personnes trans. Parmi les refuges d'urgence qui ont fourni une réponse (496), 431 ont dit que leur établissement l'était; 21, qu'elle ne l'était pas; et 44 ont préféré ne pas répondre à la question. Les réponses mentionnant que l'établissement était ouvert aux personnes trans ont été données par toutes les catégories de fournisseurs de services : ceux qui desservent les femmes, les hommes, tous les genres, ainsi que chaque type de clientèle.

Figure 6 : Nombres de lits dans les refuges d'urgence au Canada par clientèle desservie, 2016 à 2025

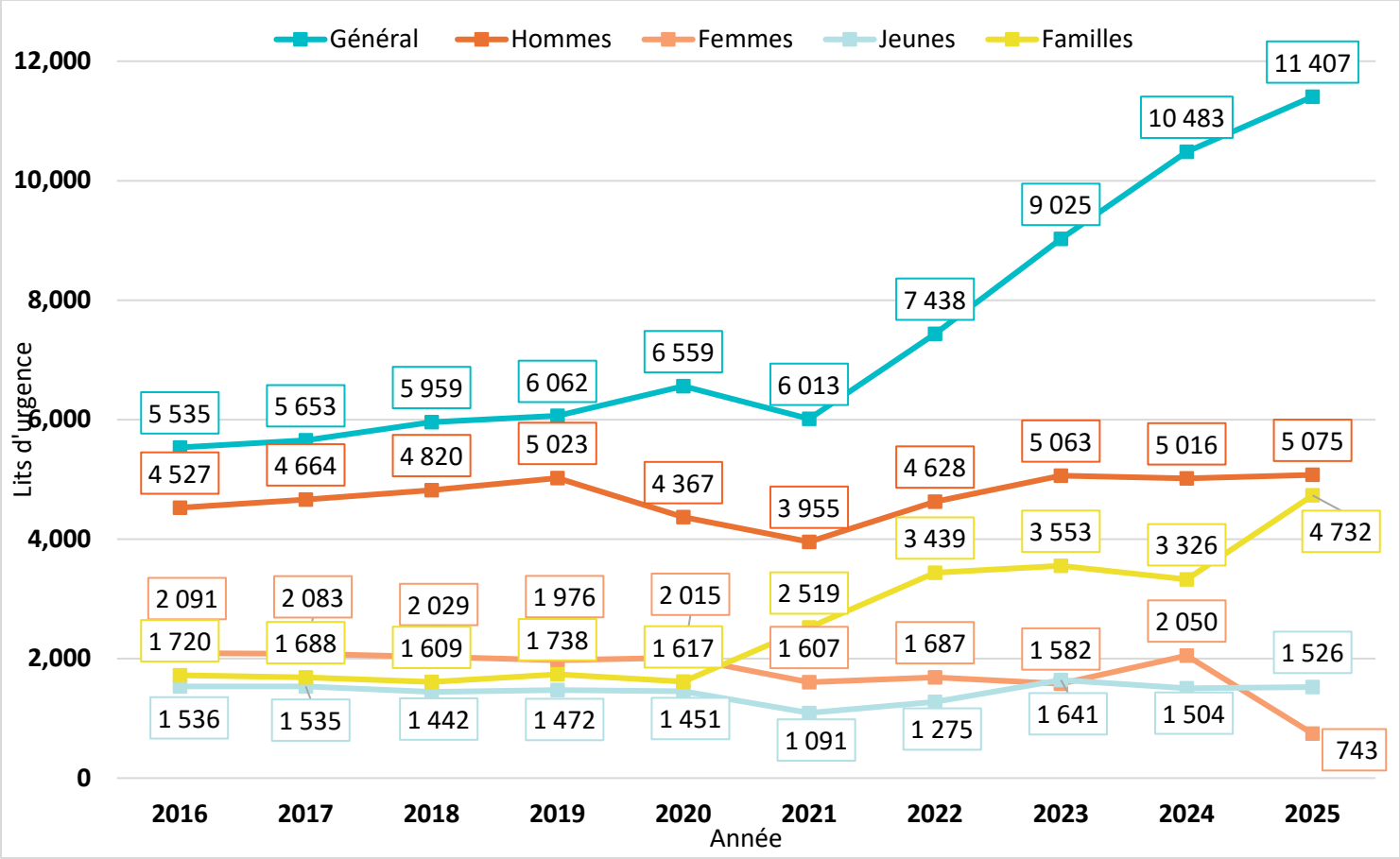


Figure 6 – Version textuelle

Clientèle desservie	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Population adulte mixte	5 535	5 653	5 959	6 062	6 559	6 013	7 438	9 025	10 483	11 407
Hommes	4 527	4 664	4 820	5 023	4 367	3 955	4 628	5 063	5 016	5 075
Femmes	2 091	2 083	2 029	1 976	2 015	1 607	1 687	1 582	2 050	743
Jeunes	1 536	1 535	1 442	1 472	1 451	1 091	1 275	1 641	1 504	1 526
Familles	1 720	1 688	1 609	1 738	1 617	2 519	3 439	3 553	3 326	4 732

Capacité des refuges d’urgence par clientèle desservie, par province ou territoire, 2025

Le nombre total de lits et de refuges au Canada selon la clientèle desservie est fourni pour chaque province ou territoire.

La Colombie-Britannique a ajouté cinq refuges en 2025, ce qui correspond à une augmentation de plus de 400 lits pour la population adulte mixte et de 244 lits pour les familles et à une diminution de plus de 200 lits pour femmes seulement. Le Manitoba a continué d’avoir la plus grande capacité de lits pour la population adulte mixte. La province a observé une augmentation du nombre de lits pour familles.

Au Nouveau-Brunswick, il y a notamment eu une réduction de plus de 100 lits pour familles, ainsi qu’une augmentation de plus de 200 lits pour la population adulte mixte. En Nouvelle-Écosse, une augmentation de plus de 200 lits dans cinq refuges pour la population adulte mixte a contribué à l’augmentation globale de 57 % de la capacité dans la province. Malgré une réduction de trois refuges pour la population adulte mixte et d’un refuge pour jeunes, Terre-Neuve a tout de même augmenté sa capacité de 14 %.

En Ontario, la proportion de lits pour jeunes et celle de lits pour hommes sont demeurées stables depuis 2024. Il y a eu une diminution de plus de 150 lits pour femmes et de plus de 400 lits pour la population adulte mixte. En revanche, il y a eu une augmentation de plus de 700 lits pour familles. Cela laisse entendre une reclassification possible des lits de façon à préciser qu’ils desservent principalement les familles, ainsi que l’ajout de nouveaux services à la famille. Le Québec et la Saskatchewan ont connu des situations semblables, où de nombreux lits pour femmes ont été reclassés en tant que lits pour familles ou en tant que lits pour la population adulte mixte.

Tableau 3 : Lits d’urgence par clientèle desservie, par province ou territoire, 2025

Province ou territoire	Lits pour familles	Lits mixtes	Lits pour hommes	Lits pour femmes	Lits pour jeunes	Total des lits
Terre-Neuve-et-Labrador	0	229	0	0	26	255
Île-du-Prince-Édouard	14	60	14	0		88
Nouvelle-Écosse	34	718	107	0	35	894
Nouveau-Brunswick	31	351	119	14	5	520
Québec	488	1176	734	36	245	2679
Ontario	2 364	2 553	2 612	608	851	8 988
Manitoba	87	469	0	0	28	584
Saskatchewan	128	271	145	0	43	587
Alberta	1 104	1 998	550	28	92	3 772
Colombie-Britannique	444	3511	706	57	176	4 894
Yukon	0	54	5	0	11	70
Territoires du Nord-Ouest	11	0	31	0	8	50
Nunavut	27	17	52	0	6	102
Total	4 732 (20 %)	11 407 (49 %)	5 075 (22 %)	743 (3 %)	1 526 (6 %)	23 483

Tableau 4 : Refuges d’urgence par clientèle desservie, par province ou territoire, 2025

Province ou territoire	Refuges pour familles	Refuges mixtes	Refuges pour hommes	Refuges pour femmes	Refuges pour jeunes	Total des refuges
Terre-Neuve-et-Labrador	0	10	0	0	3	13
Île-du-Prince-Édouard	2	2	2	0		6
Nouvelle-Écosse	2	15	3	0	3	23
Nouveau-Brunswick	2	9	3	1	1	16
Québec	29	48	13	4	23	117
Ontario	48	56	42	15	36	197
Manitoba	4	6	0	0	3	13
Saskatchewan	4	6	4		4	18
Alberta	9	18	4	2	7	40
Colombie-Britannique	18	98	15	1	19	151
Yukon	0	1	1	0	1	3
Territoires du Nord-Ouest	1	0	1	0	1	3
Nunavut	3	1	3	0	1	8
Total	122 (20 %)	270 (44 %)	91 (15 %)	23 (4 %)	102 (17 %)	608

Annexe A : Capacité des logements de transition, par province ou territoire, 2016 à 2025

À l'échelle du Canada, le nombre de lits dans les logements de transition a augmenté de 7,3 % de 2024 à 2025 pour atteindre 12 144 lits. Au Québec, la capacité du réseau des refuges d'urgence est demeurée stable, mais celle des logements de transition a augmenté considérablement, ajoutant plus de 400 lits (par rapport à 345 en 2024). L'Ontario a connu des augmentations semblables, ajoutant plus de 300 lits en 2025. Bien que certaines provinces (Colombie-Britannique) et certains territoires (Territoires du Nord-Ouest) aient vu diminuer leur nombre de lits de transition, une tendance nationale à la croissance lente, mais constante dans le secteur peut être observée depuis la fin de 2022.

La croissance du nombre des lits dans les logements de transition est attribuable à l'intérêt et aux efforts accrus pour la mise en place de solutions de logement à moyen et à long terme. Dans les logements de transition, le nombre total de lits varie surtout en raison de l'ouverture et de la fermeture de services, plutôt qu'en raison de l'ajout d'un petit nombre de lits dans les établissements au fil de l'année. Souvent, une place dans un logement de transition est offerte dans les résidences disposant d'un nombre fixe de chambres, plutôt que dans les établissements où l'espace permet d'ajouter des lits en fonction de la demande. Les totaux relatifs aux logements de transition indiqués dans le présent rapport comprennent les

services où les personnes en situation d’itinérance sont la principale clientèle, même si le service peut offrir des services complets de soutien propres à la situation d’autres clients (c.-à-d. services en santé mentale ou en toxicomanie).

Tableau 5 : Lits dans les logements de transition par province ou territoire; et variation en pourcentage par rapport à l’année précédente, de 2016 à 2025

Province ou territoire	2016	2017 (Variation en % par rapport à 2016)	2018 (variation en % par rapport à 2017)	2019 (variation en % par rapport à 2018)	2020 (variation en % par rapport à 2019)	2021 (variation en % par rapport à 2020)	2022 (variation en % par rapport à 2021)	2023 (variation en % par rapport à 2022)	2024 (variation en % par rapport à 2023)	2025 (variation en % par rapport à 2024)
Terre-Neuve-et-Labrador	113	113 (0 %)	102 (-10 %)	102 (0 %)	32 (-69 %)	32 (0 %)	72 (+125 %)	58 (-19 %)	43 (-26 %)	80 (+86 %)
Île-du-Prince-Édouard	0	0	0	0	0	9	4 (-56 %)	48 (+1100 %)	51 (+6 %)	74 (+45 %)
Nouvelle-Écosse	76	66 (-13 %)	119 (+80 %)	128 (+8 %)	125 (-2 %)	148 (+18 %)	286 (+93 %)	212 (-26 %)	197 (-7 %)	229 (+16 %)
Nouveau-Brunswick	20	24 (+20 %)	14 (-42 %)	37 (+164 %)	48 (+30 %)	66 (+38 %)	128 (+94 %)	99 (-23 %)	97 (-2 %)	101 (+4 %)
Québec	1 783	1 783 (0 %)	2 522 (+41 %)	2 428 (-4 %)	2 358 (-3 %)	2 796 (+19 %)	3 841 (+37 %)	3 521 (-8 %)	3 176 (-10 %)	3 579 (+13 %)
Ontario	2 098	2 189 (+4 %)	2 188 (0 %)	2 134 (-2 %)	2 128 (0 %)	2 764 (+30 %)	3 642 (+32 %)	3 216 (-12 %)	3 581 (+11 %)	3 921 (+10 %)
Manitoba	286	286 (0 %)	229 (-20 %)	349 (+52 %)	441 (+26 %)	297 (-33 %)	504 (+70 %)	504 (0 %)	700 (+39 %)	648 (-7 %)
Saskatchewan	396	392 (-1 %)	328 (-16 %)	309 (-6 %)	235 (-24 %)	244 (+4 %)	789 (+223 %)	544 (-31 %)	430 (-21 %)	467 (+9 %)
Alberta	1 213	1 203 (-1 %)	1 177 (-2 %)	1 135 (-4 %)	1 108 (-2 %)	711 (-36 %)	887 (+25 %)	1 484 (-100 %)	1 259 (-15 %)	1 327 (+5 %)
Colombie-Britannique	804	854 (+6 %)	901 (6 %)	972 (+8 %)	1 179 (+21 %)	1 017 (-14 %)	1 695 (+61 %)	1 635 (-4 %)	1 622 (-1 %)	1 580 (-3 %)
Yukon	0	0	2	2 (0 %)	4 (+100 %)	0	1	6 (+500 %)	6 (0 %)	17 (+183 %)

Territoires du Nord-Ouest	37	76 (+105 %)	63 (-17 %)	98 (56 %)	97 (-1 %)	66 (-32 %)	60 (-9 %)	56 (-7 %)	111 (+98 %)	91 (-18 %)
Nunavut	0	0	0	0	0	0	26	26 (0 %)	30 (+15 %)	30 (0 %)
Canada	6 826	6 986 (+2 %)	7 645 (+9 %)	7 694 (+1 %)	7 773 (+1 %)	8 150 (+5 %)	11 935 (+46 %)	11 409 (-4 %)	11 303 (-1 %)	12 144 (+7 %)

Tableau 6 : Logements de transition par province ou territoire; et variation en pourcentage par rapport aux années précédentes, 2016 à 2025

Province ou territoire	2016	2017 (variation en % par rapport à 2016)	2018 (variation en % par rapport à 2017)	2019 (variation en % par rapport à 2018)	2020 (variation en % par rapport à 2019)	2021 (variation en % par rapport à 2020)	2022 (variation en % par rapport à 2021)	2023 (variation en % par rapport à 2022)	2024 (variation en % par rapport à 2023)	2025 (variation en % par rapport à 2024)
Terre-Neuve-et-Labrador	7	7 (0 %)	4 (-43 %)	4 (0 %)	4 (0 %)	4 (0 %)	8 (+100 %)	6 (-25 %)	6 (0 %)	7 (+17 %)
Île-du-Prince-Édouard	0	0	0	0	0	1	1 (0 %)	4 (+300 %)	4 (0 %)	5 (+25 %)
Nouvelle-Écosse	6	6 (0 %)	8 (+33 %)	10 (+25 %)	10 (0 %)	12 (+20 %)	22 (+83 %)	15 (-32 %)	15 (0 %)	13 (-13 %)
Nouveau-Brunswick	2	3 (+50 %)	2 (-33 %)	4 (+100 %)	7 (+75 %)	13 (+86 %)	14 (+8 %)	13 (-7 %)	10 (-23 %)	10 (0 %)
Québec	95	95 (0 %)	114 (+20 %)	114 (0 %)	116 (+2 %)	153 (+32 %)	198 (+29 %)	180 (-9 %)	177 (-2 %)	187 (+6 %)
Ontario	79	75 (-5 %)	104 (+39 %)	106 (+2 %)	116 (+9 %)	149 (+28 %)	171 (+15 %)	144 (-16 %)	141 (-2 %)	163 (+16 %)
Manitoba	14	14 (0 %)	10 (-29 %)	10 (0 %)	11 (+10 %)	16 (+45 %)	24 (+50 %)	24 (0 %)	31 (+29 %)	27 (-13 %)
Saskatchewan	26	28 (+8 %)	22 (-21 %)	23 (+5 %)	20 (-13 %)	22 (+10 %)	49 (+123 %)	46 (-6 %)	26 (-43 %)	23 (-12 %)
Alberta	31	31 (0 %)	37 (+19 %)	36 (-3 %)	38 (+6 %)	35 (-8 %)	39 (+11 %)	49 (+26 %)	39 (-20 %)	41 (+5 %)

Colombie-Britannique	31	34 (+10 %)	33 (-3 %)	33 (0 %)	41 (+24 %)	43 (+5 %)	71 (+65 %)	70 (-1 %)	71(+1 %)	69 (-3 %)
Yukon	0	0	1	1 (0 %)	2 (+100 %)	0 (-100 %)	1	1 (0 %)	1 (0 %)	2 (+100 %)
Territoires du Nord-Ouest	2	2 (0 %)	3 (+50 %)	5 (+67 %)	5 (0 %)	4 (-20 %)	3 (-25 %)	3 (0 %)	5 (+67 %)	5 (0 %)
Nunavut	0	0	0	0	0	0	1	1 (0 %)	1 (0 %)	1 (0 %)
Canada	286	295 (+3 %)	338 (+15 %)	346 (+2 %)	370 (+7 %)	452 (+22 %)	602 (+33 %)	556 (-8 %)	527 (-5 %)	553 (+5 %)

Annexe B : Capacité des logements de transition, par clientèle desservie, par province ou territoire, 2025

En 2025, 38 % des lits dans les logements de transition au Canada desservaient une population adulte mixte, ce qui est une légère baisse par rapport aux 34 % enregistrés en 2024. Les lits destinés aux hommes comptaient pour 17 %; ceux destinés aux femmes, 3 %; ceux destinés aux jeunes, 19 %; et ceux destinés aux familles, 23 %. Le nombre de lits pour jeunes a augmenté de 18 %; et celui des lits mixtes, de 23 %, ce qui montre la demande croissante en 2025 de services de transition des groupes mentionnées, malgré une légère diminution de 2023 à 2024.

Tableau 7 : Lits dans les logements de transition selon la clientèle desservie, par province ou territoire, 2025

Province ou territoire	Lits pour familles	Lits mixtes	Lits pour hommes	Lits pour femmes	Lits pour jeunes	Total des lits
Terre-Neuve-et-Labrador	9	43	12	0	16	80
Île-du-Prince-Édouard	22	23	24	5		74
Nouvelle-Écosse	60	119	0	0	50	229
Nouveau-Brunswick	12	50	11	00	28	101
Québec	1 016	899	697	46	921	3 579
Ontario	758	1 574	713	139	731	3 921
Manitoba	82	491	12	9	54	648
Saskatchewan	143	126	58	72	68	467
Alberta	305	341	385	32	264	1 327

Colombie-Britannique	335	989	75	0	181	1 580
Yukon	0	0	17	0	0	17
Territoires du Nord-Ouest	50	0	32	0	9	91
Nunavut	0	0	30	0	0	30
Canada	2 792 (23 %)	4 655 (38 %)	2 066 (17 %)	303 (3 %)	2 322 (19 %)	12 144

Tableau 8 : Logements de transition par clientèle desservie, par province ou territoire, 2025

Province ou territoire	Refuges pour familles	Refuges mixtes	Refuges pour hommes	Refuges pour femmes	Refuges pour jeunes	Total des refuges
Terre-Neuve-et-Labrador	1	3	1	0	2	7
Île-du-Prince-Édouard	1	1	2	1		5
Nouvelle-Écosse	4	5	0	0	4	13
Nouveau-Brunswick	1	3	2	0	4	10
Québec	58	40	18	4	67	187
Ontario	30	51	20	6	55	163
Manitoba	6	16	1	1	3	27
Saskatchewan	6	4	4	1	8	23
Alberta	11	10	4	1	15	41
Colombie-Britannique	17	32	3	0	17	69
Yukon	0	0	2	0	0	2
Territoires du Nord-Ouest	3	0	1	0	1	5
Nunavut	0	0	1	0		1
Canada	138 (25 %)	165 (29 %)	59 (12 %)	14 (2 %)	176 (32 %)	553

Annexe C : Capacité des refuges pour victimes de violence familiale, par province ou territoire, 2016 à 2025

Le nombre de lits réservés aux victimes de violence familiale au Canada est mis à jour chaque année en fonction des données sur la capacité des refuges. Les totaux englobent les lits offerts par les refuges qui accueillent des clients en situation d'urgence, ainsi que les lits offerts par les refuges de deuxième étape aux

personnes fuyant la violence familiale. De 2024 à 2025, il y a eu une augmentation de 4 % du nombre de lits et du nombre de refuges. Comme pour les logements de transition, les refuges pour victimes de violence familiale accueillent souvent leurs clients dans une unité ou une chambre séparée. Le nombre total de lits a connu une augmentation constante depuis 2016, augmentation semblable à la croissance de la population totale, ce qui démontre que la demande pour les services en question se poursuit. Des augmentations notables ont été observées en 2025 en Nouvelle-Écosse (57 lits), en Ontario (158 lits) et en Alberta (152 lits). Le Nouveau-Brunswick a également ajouté quatre refuges, alors que le Québec en a ajouté six.

Il est estimé qu’au moins 60 des 622 services offerts au pays sont des refuges de deuxième étape qui offrent un séjour de plus longue durée (habituellement jusqu’à un an) aux victimes fuyant la violence.

Tableau 9 : Lits pour victimes de violence familiale, par province ou territoire; et variation en pourcentage par rapport à l’année précédente, 2016 à 2025

Province ou territoire	2016	2017 (variation en % par rapport à 2016)	2018 (variation en % par rapport à 2017)	2019 (variation en % par rapport à 2018)	2020 (variation en % par rapport à 2019)	2021 (variation en % par rapport à 2020)	2022 (variation % par rap à 2021)
Terre-Neuve-et-Labrador	136	146 (+7 %)	176 (+21 %)	176 (0 %)	191 (9 %)	187 (-2 %)	163 (-13 %)
Île-du-Prince-Édouard	45	45 (0 %)	45 (0 %)	45 (0 %)	43 (-4 %)	43 (0 %)	30 (-30 %)
Nouvelle-Écosse	239	224 (-6 %)	192 (-14 %)	211 (+10 %)	242 (+15 %)	309 (+28 %)	285 (-8 %)
Nouveau-Brunswick	215	230 (+7 %)	298 (+30 %)	303 (+2 %)	303 (0 %)	283 (-7 %)	287 (+1 %)
Québec	1 118	1 118 (0 %)	1 360 (+22 %)	1 370 (+1 %)	1 466 (+7 %)	1 776 (+21 %)	1 757 (-1 %)
Ontario	2 275	2 311 (+2 %)	2 466 (+7 %)	2 510 (+2 %)	2 629 (+4 %)	2 896 (+10 %)	2 970 (+3 %)
Manitoba	387	387 (0 %)	364 (-6 %)	385 (+6 %)	414 (+8 %)	353 (-15 %)	366 (+4 %)
Saskatchewan	301	301 (0 %)	283 (-6 %)	238 (-16 %)	277 (+16 %)	322 (+16 %)	338 (+5 %)
Alberta	924	930 (+1 %)	1 223 (+32 %)	1 291 (+6 %)	1 329 (+3 %)	1 297 (-2 %)	1 334 (+3 %)
Colombie-Britannique	994	1 004 (+1 %)	953 (-5 %)	1 259 (+32 %)	1 329 (+6 %)	1 601 (+20 %)	1 583 (-1 %)
Yukon	37	37 (0 %)	49 (+32 %)	52 (+6 %)	101 (+94 %)	65 (-36 %)	108 (+66 %)
Territoires du Nord-Ouest	44	44 (0 %)	44 (0 %)	44 (0 %)	44 (0 %)	34 (-23 %)	38 (+12 %)
Nunavut	34	34 (0 %)	41 (+21 %)	41 (0 %)	41 (0 %)	31 (-24 %)	52 (+68 %)
Canada	6 749	6 811 (+1 %)	7 494 (+10 %)	7 925 (+6 %)	8 409 (+6 %)	9 197 (+9 %)	9 311 (+1 %)

Tableau 10 : Refuges pour victimes de violence familiale, par province ou territoire; et variation en pourcentage par rapport à l'année précédente, 2016 à 2025

Province ou territoire	2016	2017 (variation en % par rapport à 2016)	2018 (variation en % par rapport à 2017)	2019 (variation en % par rapport à 2018)	2020 (variation en % par rapport à 2019)	2021 (variation en % par rapport à 2020)	2022 (variation en % par rapport à 2021)	2023 (variation en % par rapport à 2022)	2024 (variation en % par rapport à 2023)	2025 (variation en % par rapport à 2024)
Terre-Neuve-et-Labrador	19	19 (0 %)	15 (-21 %)	21 (+40 %)	14 (-33 %)	20 (+43 %)	18 (-10 %)	19 (+6 %)	20 (+5 %)	21 (+5 %)
Île-du-Prince-Édouard	3	3 (0 %)	3 (0 %)	3 (0 %)	3 (0 %)	3 (0 %)	2 (-33 %)	1 (-50 %)	2 (+100 %)	3 (+50 %)
Nouvelle-Écosse	17	16 (-6 %)	15 (-6 %)	17 (+13 %)	16 (-6 %)	23 (+44 %)	20 (-13 %)	15 (-25 %)	16 (+6 %)	17 (+6 %)
Nouveau-Brunswick	15	16 (+7 %)	18 (+13 %)	18 (0 %)	18 (0 %)	20 (+11 %)	19 (-5 %)	20 (+5 %)	21 (+5 %)	22 (+5 %)
Québec	94	94 (0 %)	95 (+1 %)	109 (+15 %)	104 (-5 %)	138 (+33 %)	129 (-7 %)	129 (0 %)	130 (+1 %)	131 (+1 %)
Ontario	117	120 (+3 %)	119 (-1 %)	136 (+14 %)	134 (-1 %)	159 (+19 %)	150 (-6 %)	161 (+7 %)	172 (+7 %)	183 (+7 %)
Manitoba	20	20 (0 %)	17 (-15 %)	23 (+35 %)	19 (-17 %)	20 (+5 %)	23 (+15 %)	23 (0 %)	24 (+4 %)	25 (+4 %)
Saskatchewan	18	18 (0 %)	14 (-22 %)	15 (+7 %)	16 (+7 %)	17 (+6 %)	17 (0 %)	23 (+35 %)	24 (+4 %)	25 (+4 %)
Alberta	43	43 (0 %)	46 (+7 %)	54 (+17 %)	52 (-4 %)	57 (+10 %)	57 (0 %)	54 (-5 %)	55 (+2 %)	56 (+2 %)
Colombie-Britannique	94	96 (+2 %)	93 (-3 %)	132 (+42 %)	109 (-17 %)	141 (+29 %)	155 (+10 %)	152 (-2 %)	153 (+1 %)	154 (+1 %)
Yukon	5	5 (0 %)	5 (0 %)	6 (+20 %)	8 (+33 %)	6 (-25 %)	6 (0 %)	6 (0 %)	6 (0 %)	6 (0 %)
Territoires du Nord-Ouest	5	5 (0 %)	6 (+20 %)	6 (0 %)	6 (0 %)	5 (-17 %)	5 (0 %)	6 (+20 %)	6 (0 %)	6 (0 %)

Nunavut	5	5 (0 %)	5 (0 %)	5 (0 %)	4 (-20 %)	3 (-25 %)	4 (+33 %)	4 (0 %)	5
Canada	455	460 (+1 %)	451 (- 2 %)	545 (+21 %)	503 (- 8 %)	612 (+22 %)	605 (- 1 %)	613 (+1 %)	6

Annexe D : Capacité des refuges pour victimes de violence familiale, par clientèle desservie, par province ou territoire, 2025

Chaque année, la plupart des refuges pour victimes de violence familiale disent que les familles sont leur principale clientèle, en grande partie parce que bon nombre d’entre eux offrent un hébergement adapté qui permet les lits de bébé et qui offrent des espaces pour enfants. Au Canada, le nombre de lits pour familles a augmenté de 1 307 lits, la plupart d’entre eux étant des lits réservés aux femmes qui ont été reclassés, mais d’autres étant de nouveaux lits. En 2025, il n’y avait aucun lit pour hommes victimes de violence familiale, mais les enfants de sexe masculin sont acceptés dans la plupart des endroits.

Tableau 11 : Lits pour victimes de violence familiale, par clientèle desservie, par province ou territoire, 2025

Province ou territoire	Lits pour familles	Lits mixtes	Lits pour hommes	Lits pour femmes	Lits pour jeunes	Total des lits
Terre-Neuve-et-Labrador	197	0	0	0	0	197
Île-du-Prince-Édouard	46	0	0	0	0	46
Nouvelle-Écosse	269	0	0	20	0	289
Nouveau-Brunswick	320	0	0	0	0	320
Québec	1 868	3	0	14	2	1 887
Ontario	3 365	0	0	31	29	3 425
Manitoba	401	2	0	0	0	403
Saskatchewan	544	0	0	0	32	576
Alberta	1 395	84	0	9	0	1 488
Colombie-Britannique	2 225	3	0	0	11	2 239
Yukon	73	0	0	0	0	73
Territoires du Nord-Ouest	80	0	0	0	0	80
Nunavut	61	0	0	0	0	61
Canada	10 844 (98 %)	92 (0,8 %)	0	74 (0,7 %)	74 (0,7 %)	11 084

Tableau 12 : Refuges pour victimes de violence familiale, par clientèle desservie, par province ou territoire, 2025

Province ou territoire	Refuges pour familles	Refuges mixtes	Refuges pour hommes	Refuges pour femmes	Refuges pour jeunes	Total des refuges
Terre-Neuve-et-Labrador	20	0	0	0	0	20
Île-du-Prince-Édouard	3	0	0	0	0	3
Nouvelle-Écosse	15	0	0	1	0	16
Nouveau-Brunswick	25	0	0	0		25
Québec	131	1	0	1	1	134
Ontario	159	0	0	3	5	167
Manitoba	26	1	0	0	0	27
Saskatchewan	24	0	0	0	3	27
Alberta	56	5	0	1	0	62
Colombie-Britannique	145	1	0	0	1	147
Yukon	6	0	0	0	0	6
Territoires du Nord-Ouest	6	0	0	0	0	6
Nunavut	5	0	0	0	0	5
Canada	621 (96,3 %)	8 (1,2 %)	0	6 (1 %)	10 (1,5 %)	645

Conclusion

Le système canadien de prise en charge des personnes en situation d'itinérance s'est considérablement développé au cours des dernières années et continue de s'étendre pour répondre à une demande soutenue de services. Depuis 2021, le nombre de lits dans les refuges d'urgence est passé de 15 185 à 23 483, ce qui représente une augmentation de 55 % de la capacité nationale. Toutefois, le rythme de croissance annuel s'est modéré, ce qui laisse penser que l'expansion rapide du système d'hébergement observée après la pandémie pourrait laisser place à une période de plus grande stabilité.

- En 2025, 10 des 13 provinces et territoires ont enregistré une augmentation du nombre de lits d'urgence permanents, les hausses proportionnelles les plus importantes ayant été observées au Yukon (70,7 %) et au Nouvelle Écosse (57,4 %), tandis que les autres se répartissaient entre ceux qui ont connu une croissance modérée, comprise entre 10 % et 16 % (Nunavut, Saskatchewan, Québec, Nouveau-Brunswick, Terre-Neuve-et-Labrador), et celles qui sont restées relativement stables (Territoires du Nord-Ouest, Colombie-Britannique, Alberta, Manitoba, Ontario et Île-du-Prince-Édouard).

- Près des trois quarts des lits d'hébergement se trouvent dans les grandes collectivités (73 % des lits), mais les collectivités de taille moyenne et petite ont connu des augmentations notables de leur capacité d'accueil ces dernières années, avec des taux de croissance plus de cinq fois supérieurs à ceux des grandes collectivités.
- Une croissance soutenue à long terme s'est poursuivie dans les services de logement de transition et de lutte contre la violence conjugale. Le nombre total de lits en logement de transition a augmenté de 7,4 % par rapport à 2024, ce qui témoigne d'efforts croissants pour mettre en place des structures à moyen et long terme, reflétant une évolution progressive vers des solutions à plus long terme. Le nombre de lits dans les refuges pour victimes de violence conjugale a augmenté de 6,3 % par rapport à 2024, poursuivant ainsi une tendance de croissance régulière dans ce secteur.

Pour en savoir plus

Pour en savoir plus au sujet de la recherche sur l'itinérance, consultez la [page Analyse de données, rapports et publications](#).

Pour toute question au sujet du présent rapport, n'hésitez pas à [communiquer avec nous](#).

Droit d'auteur

Références

Statistique Canada (2026). « Estimations de la population, trimestrielles » *quatrième trimestre 2025, 2024 et 2023*. N° 17-10-0009-01 au catalogue de Statistique Canada. Ottawa (Ontario). 15 juillet. Tiré de : [Tableau 17-10-0009-01 Estimations de la population, trimestrielles](#)

Statistique Canada. (2026) « Chiffres de population et des logements : Canada et subdivisions de recensement (municipalités) ». N° 98-10-0002-01 au catalogue de Statistique Canada. Ottawa (Ontario). 15 juillet. Tiré de : [Tableau 98-10-0002-01 Chiffres de population et des logements : Canada et subdivisions de recensement \(municipalités\)](#)

Annexe A : Glossaire

Itinérance : Situation d'une personne ou d'une famille sans adresse ou domicile fixe et n'ayant pas la possibilité, les moyens et la capacité dans l'immédiat d'en obtenir un.

Grandes collectivités : Collectivités de plus de 100 000 habitants.

Collectivités moyennes : Collectivités comptant entre 30 000 et 99 999 habitants.

Petites collectivités : Collectivités comptant entre 1 000 et 29 999 habitants.

Refuges pour jeunes : Établissements qui offrent des services d'hébergement aux jeunes. Certains accueillent les personnes de tous les genres, d'autres ne desservent que les filles et les femmes ou les garçons et les hommes. Le groupe d'âge qui caractérise la clientèle se situe habituellement entre 12 et 29 ans et varie d'un refuge à un autre.

Refuges pour femmes : Établissements qui offrent des services aux adultes qui s'identifient en tant que femmes. Certains acceptent aussi les filles.

Refuges pour hommes : Établissements qui offrent des services aux adultes qui s'identifient en tant qu'hommes. Certains acceptent aussi les garçons.

Refuges mixtes : Établissements qui offrent des services aux adultes de tous les genres. Certains acceptent aussi les jeunes de tous les genres.

Refuges pour familles : Établissements qui offrent des services d'hébergement aux familles et aux adultes ayant des personnes à charge. Certains acceptent également les femmes célibataires d'âge adulte sans personnes à charge.

Fournisseurs de services aux personnes en situation d'itinérance : Organisations qui offrent des services aux personnes et aux familles en situation d'itinérance, ainsi qu'aux personnes à risque d'itinérance.

Refuges d'urgence : Établissements permanents qui offrent un hébergement temporaire à court terme (habituellement moins de trois mois) aux personnes et aux familles en situation d'itinérance. Il n'y a aucun coût pour les utilisateurs du service, et aucune demande d'aiguillage ou d'entrée n'est nécessaire pour accéder au service. Des services de counseling et de traitement et d'autres services de soutien, dont de la nourriture et des vêtements, peuvent être offerts aux personnes qui accèdent au service, mais la participation n'est pas obligatoire. Ces refuges n'offrent bien souvent qu'un endroit pour dormir.

Logements de transition : Établissements permanents qui offrent un logement temporaire à plus long terme aux personnes ou aux familles en situation ou à risque d'itinérance. Le logement de transition est généralement l'étape intermédiaire entre le logement d'urgence et le logement permanent. Il diffère des refuges d'urgence en permettant une plus longue durée de séjour et en proposant des services de soutien plus complets. Les programmes peuvent, par exemple, cibler l'acquisition des compétences nécessaires pour vivre de manière plus autonome. Les séjours durent généralement de trois mois à trois ans.

Refuge pour victimes de violence familiale : Établissements permanents qui offrent un logement temporaire pour aider les personnes ou les familles qui fuient la violence familiale ou la menace de violence, que ce soit en situation de crise (généralement moins de trois mois) ou de transition, ou comme refuge de deuxième étape. Le refuge de deuxième étape fait référence aux établissements qui offrent de plus longs séjours et des services plus complets, offrant ainsi une solution intermédiaire avant le logement permanent. Les séjours varient habituellement entre trois mois et trois ans.